

Résumé des orientations stratégiques du CSFEF pour la période 2024 – 2028, adoptées lors du congrès 2024 à Buenos Aires portant sur le thème : une autre Francophonie est possible.

Claire Guéville et Luc Allaire présentent conjointement les orientations stratégiques du CSFEF pour la période 2024-2028.

Dans un contexte où les libertés syndicales reculent dans de nombreux pays, en particulier sous le régime de gouvernements autoritaires et dans les zones de conflits armés, le CSFEF articule ses orientations stratégiques autour de 4 axes et s'engage à :

Axe 1 - Promouvoir la francophonie syndicale et former les militantes et militants

1. Intervenir auprès des États et des instances internationales afin de dénoncer les entraves au syndicalisme et de protéger les militantes et militants ;
2. Multiplier la formation des militantes et militants, en particulier des femmes et des jeunes ;
3. Développer les actions visant à promouvoir l'engagement syndical des femmes ;
4. Poursuivre les projets de coopération syndicale et encourager les syndicats francophones à élaborer des projets communs, en particulier entre les syndicats du Sud ;
5. Développer et protéger la langue française, soutenir son enseignement, l'instituer comme langue commune de l'action syndicale afin de développer les échanges et les solidarités, dans les pays francophones et au-delà ;
6. Promouvoir l'éducation à la paix ;

Axe 2 - Soutenir l'école publique et les personnels de l'éducation

1. Soutenir les revendications et les actions qui visent à améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage, notamment en abaissant les effectifs par classe ;
2. Préserver la sécurité et la santé des personnels de l'éducation, augmenter les salaires, exiger de meilleures conditions de vie et de travail, notamment en poursuivant le travail conjoint avec le Réseau éducation et solidarité sur la santé au travail et la protection sociale et en faisant la promotion du baromètre ;

3. Lutter contre les stéréotypes de genre, le harcèlement, les violences sexuelles et les obstacles à la scolarisation des filles en déployant et développant notamment des sanitaires, des cantines et les services de santé aux élèves ;
4. Soutenir des actions qui assurent la sécurité dans le cadre scolaire, particulièrement celle des filles, y compris lors des trajets scolaires ;

Axe 3 - Lutter contre la marchandisation de l'éducation et en promouvoir la gratuité

1. Poursuivre la lutte contre la privatisation et la marchandisation de l'éducation ;
2. Demeurer vigilants à ce que l'utilisation du numérique en éducation soit un outil au service des enseignantes et enseignants qui respecte la liberté pédagogique ;
3. Militer pour que les gouvernements investissent dans l'éducation publique de qualité de la petite enfance à l'enseignement supérieur dans le but d'atteindre les objectifs de l'ODD4 ;
4. Plaider pour améliorer les conditions d'accueil de la petite enfance et de travail des personnels.

Axe 4 - Assurer la pérennité et l'influence du CSFEF, ses activités et sa représentation dans les organismes internationaux

1. Accroître la visibilité du CSFEF, notamment via les réseaux sociaux et les publications en ligne ;
2. Renforcer les sources de financement du CSFEF ;
3. Contrôler la mise en œuvre du PASEC 2024 et soutenir les syndicats afin qu'ils puissent s'impliquer dans l'ensemble du processus ;
4. Poursuivre notre action dans les commissions thématiques de la conférence des OING accréditées auprès de l'OIF, et préserver la voix de la société civile au sein de l'OIF.